

DUO SUR LA CONSTITUTION

Le droit de vote des étrangers sur le plan communal



Marie-Josèphe Brodard-Yerly, ancienne présidente des Femmes paysannes fribourgeoises, à Hauteville, et Paul Grossrieder, ex-directeur du CICR, à Charmey, commentent le projet de Constitution pour le compte de «La Gruyère». Aujourd'hui, ils évoquent le droit de vote et d'éligibilité sur le plan communal des étrangers.

Marie-Josèphe Brodard-Yerly: J'y suis favorable au niveau communal, parce que le texte prévoit pas mal de barrières. On donnerait le droit de vote à des étrangers établis ici depuis des années, qui travaillent et paient leurs impôts. Ce droit ne peut qu'aider les Suisses à mieux les comprendre et les étrangers à mieux s'intégrer encore. Quand je vois qu'au Canada il suffit de naître là-bas pour obtenir la nationalité canadienne... La peur des étrangers... Ils ne vont pas nous envahir, et puis on a bien du mal à trouver des conseillers communaux! En plus, ils ont le droit selon moi de garder leur nationalité, sans se naturaliser, car la double nationalité n'est pas toujours possible. Peu importe la nationalité après tout, on est citoyen du monde. Tout ça est très relatif: on est toujours l'étranger de quelqu'un. Je vous assure, je viens de Treyvaux et je vis à Hauteville. Eh bien, on m'a déjà dit que je n'étais pas d'ici et que je n'avais rien à dire...

Paul Grossrieder: Ceux qui ont peur n'ont qu'à se rappeler du premier étranger qui a été élu en février dans une petite commune vaudoise [n.d.l.r.: Les Thioleyres]. On l'a vu extrêmement engagé et enthousiaste. Et j'ai l'impression qu'ils prendront très au sérieux leur mandat, comme les convertis, heureux de se voir reconnaître un tel droit. Peut-être plus au sérieux que certains conseillers communaux pur sucre. Et puis pur sucre, qu'est-ce que ça veut dire? Moi le premier: je suis de Charmey, mais mon nom indique que j'ai d'autres origines. C'est un mythe, cette histoire. Et les étrangers ayant le droit de vote ne représenteront que 9% de la population fribourgeoise.

M-J BY: Ils n'iront pas tous voter et ne seront de loin pas tous élus...

PG: C'est sûr. Pour leur faire payer des impôts, on ne leur demande pas d'où ils viennent. Ils vivent et travaillent ici, ils doivent donc payer, ce que je trouve juste par ailleurs. Mais je trouve aussi que symétriquement, ils doivent pouvoir obtenir des droits. J'ajoute que ce n'est pas très innovant: la Constitution de Neuchâtel le prévoit depuis 1849 [n.d.l.r.: droit de vote au niveau communal depuis 1849 et au niveau cantonal depuis quelques années; une initiative est pendante pour l'éligibilité]. Fribourg, un siècle et demi après, pourrait quand

même y aller. On construit des peurs qui n'ont pas de base, sinon nos imaginations.

M-J BY: Je pense que les constituants n'ont pas osé aller jusqu'à l'octroi de droits au niveau cantonal. Sans doute par peur d'échouer devant le peuple. Toujours est-il que les étrangers qui vont s'engager le feront pour construire la commune, et pas pour la déstabiliser. Des Suisses

Les articles 48 et 131
«[Citoyenneté active] Ont le droit de voter et d'élire en matière communale, s'ils sont majeurs: [...] les étrangères et les étrangers domiciliés dans la commune qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans et au bénéfice d'une autorisation d'établissement.»
«[Communes] Peuvent être membres des autorités toutes les personnes ayant la citoyenneté active en matière communale.»

peuvent aussi la déstabiliser d'ailleurs. Et je trouve que prévoir aussi le droit d'être élu, c'est une forme de reconnaissance pour celui ou celle qui a envie de travailler pour la collectivité. Je pense aussi qu'une autre culture nous apporte une richesse, une vue différente. Moi j'ai vécu jusqu'à 50 ans dans un milieu assez fermé, l'agriculture, même s'il y a des paysans très ouverts. Maintenant, je découvre depuis quatre ans quelque chose de complètement différent, où je vois des gens de cultures et de milieux sociaux différents. Ça m'enrichit beaucoup. Il y a des gens bien dans tous les milieux.

PG: Ceux qui s'opposent à cet article me semblent un peu de mauvaise foi. C'est plutôt un article de compromis. Je n'oublie pas que, dans un canton de tradition agricole, on n'a pas l'habitude de faire les choses d'un seul coup. On fait un pas, c'est sage et c'est un bon compromis. Mais qu'on ne vienne pas reprocher à la Constituante de n'avoir pas été jusqu'au vote cantonal. Parce que les opposants qui disent ça sont déjà contre le premier pas.

Propos recueillis par Sébastien Julian

BÉTAIL DE BOUCHERIE

Pour la viande, la situation du marché s'améliore

Oubliées les années de crise. Avec des prix à la hausse, les éleveurs de bétail ont retrouvé le sourire en 2003. Et 2004 commence plutôt bien.

■ Atmosphère sereine lors de la 49^e assemblée des délégués de la Coopérative fribourgeoise pour l'écoulement du bétail (CFEB) qui s'est tenue mercredi à Farvagny en présence de nombreuses personnalités. Quant aux délégués eux-mêmes, ils étaient moins nombreux que d'habitude, beau temps oblige. Dans son discours d'ouverture, le président Jacques Grandgirard a souligné l'amélioration de la situation sur le marché du bétail de boucherie. Trois raisons à cela. Tout d'abord, grâce à une offre moins abondante (l'effectif des animaux de boucherie est en baisse dans le canton) les prix se sont maintenus à un bon niveau. Ensuite, avec la réouverture des frontières, la filière a retrouvé un débouché important qui a permis l'exportation de 5500 vaches et génisses. Pour terminer, les consommateurs ont repris confiance. Ces derniers ont été sensibles aux efforts consentis par les producteurs pour améliorer la qualité tout en garantissant la sécurité des denrées alimentaires. Sur ce point, le président a rappelé le rôle efficace de la publicité faite par Proviande pour relancer la consommation.

Limite des labels

La politique des grands distributeurs pousse toujours les éleveurs à se lancer vers une production sous label. Conséquence: le nombre d'animaux commercialisés sous un label augmente et l'écoulement devient plus difficile. Du coup, ces viandes se banalisent sans que la certification perde de sa substance pour autant. Effet pervers: le prix payé se rapproche du prix standard et le producteur se voit lésé, car il n'obtient plus le supplément promis en contrepartie des efforts consentis.

Une autre source de satisfaction pour l'exercice 2003 réside dans le bon fonctionnement des marchés surveillés. Soutenu par le canton, ce système de commercialisation est considéré comme une bourse publique pour le gros bétail. Il contribue à la transparence du marché et renforce la position du producteur en concentrant l'offre. Ainsi, l'an dernier, la différence entre le prix de la taxation officielle et le prix de vente réalisé lors de la mise publique a représenté 30 centimes par kilo, ou 166 francs par animal. Pour un total de 6318 animaux écoulés par ce biais, la plus-value s'élève à un million de francs. Tout bénéfique pour les producteurs.

En conclusion, Jacques Grandgirard a encouragé ses collègues à souscrire au programme «AQ Vian-de suisse» afin d'éviter les déductions qui s'élèvent à 10 centimes par kilo poids vif pour ceux qui ne sont pas encore inscrits.

Les mises comme un moteur

Jetant un regard statistique sur les quatre premiers mois de l'année, le gérant Hubert Jungo en revient à l'importance des marchés surveillés. «L'évolution observée durant les derniers mois a une nouvelle fois démontré que les mises publiques fonctionnent comme un vrai moteur dans la formation des prix. Sans cela, la fixation des prix serait une affaire coordonnée par quelques grandes maisons», dit-il. Jusqu'à fin avril, la surenchère moyenne obtenue sur les marchés fribourgeois se chiffre à 206 francs par animal.

Didier Schmutz

CO2 À LA TOUR-DE-TRÊME

Une association pour donner des ailes à la salle

La salle CO2 de La Tour-de-Trême s'est dotée d'une association qui assurera l'organisation de spectacles. Avec, à la clef, une enveloppe annuelle de 190 000 francs.

■ L'association CO2 a des ailes porteuses et généreuses. Jeudi soir, quinze communes gruériennes ont décidé de se regrouper en association pour organiser une saison de spectacles théâtraux, chorégraphiques, musicaux et humoristiques. Dans leur élan, treize des 15 communes présentes ont accepté à l'unanimité de participer au financement: 10 fr. par habitant pour Bulle et La Tour, et 3 fr. par habitant pour les autres communes (Bas-Intyamon, Crésuz, Charmey, Echarlens, Grandvillard, Gruyères, Haut-Intyamon, Marsens, Morlon, Le Pâquier, Pont-en-Ogoz, Pont-la-Ville et Vaulruz).

Au total, cela fait une enveloppe annuelle de 190 000 francs. De quoi développer l'actuelle saison bulloise qui comprend huit spectacles. La future saison culturelle, inaugurée le 9 septembre prochain à CO2,

comptera treize ou quatorze spectacles. «C'est très positif. Même les communes éloignées du chef-lieu gruérien montrent leur intérêt à avoir des spectacles de qualité», commente le conseiller communal bullois Jean-Paul Oberson. «On espère que cet engouement sera partagé par d'autres qui adhéreront à l'association».

Fribourg à la traîne

De plus, la création de l'association est un «signe politique fort» envers l'Etat de Fribourg et la Lote-rie romande, pourvoyeurs de subventions. «Jusqu'à maintenant le Grand-Fribourg n'est pas arrivé à se fédérer culturellement», lâche Jean-Paul Oberson.

En aucun cas, Bulle et La Tour n'écraseront de leur poids démographique les autres membres. «Il n'y a pas de volonté d'hégémonie des communes-centres», relève Jean-Paul Oberson. Au comité de la nouvelle entité, les voisins de Bulle-La Tour ont ainsi quatre des sept sièges. Idem du côté de l'assemblée générale: lors d'égalité de voix, les statuts prévoient que le président ne tranchera pas. Il fera retirer l'objet en vue d'une prochaine réunion.

CS

MARCHE DES ASPIRANTS POLICIERS

Première dans le canton

La Gruyère accueillait hier la marche intercantonale des Ecoles de police. Fribourg organisait cette journée pour la première fois.

■ Scène étonnante hier matin dans la cité de Gruyères: les badauds ont découvert aux petites heures plus de 240 aspirants policiers, participant à la marche annuelle des corps de police de Suisse romande et du Tessin. Pour cette première dans le canton, la Police fribourgeoise a choisi la Gruyère.

Les 240 aspirants n'ont pas eu le temps de déguster la meringue à la

crème double, car ils devaient parcourir 30 km... L'idée n'était pas d'être performant pour les vingt-quatre patrouilles mixtes de dix personnes. C'était de développer l'endurance physique et l'esprit d'équipe.

Certains chefs n'ont pas hésité à mouiller leur T-shirt pour encourager leurs troupes... Eric Lehmann, commandant de la Police cantonale vaudoise, et Pierre Nidegger, commandant de la Police cantonale fribourgeoise, ont ainsi formé une patrouille avec une partie de leurs cadres. Mais, qu'on se rassure, les chefs n'ont pas accompli tout le parcours qui allait du restaurant des Colombettes, à Vuadens, jusqu'aux portes de la chartreuse de La Valsainte...

CS

FRANCOMANIAS

Trois cents places pour Tryo

■ Les Francomanias de Bulle (du 18 au 22 mai) vont battre le record de 5500 spectateurs de l'édition 2002. A ce jour plus de 8000 billets ont trouvé preneurs. Deux soirées affichent complet, celle du 18 mai avec Laurent Voulzy et celle du samedi 22 avec Alain Bashung. De plus, les concerts de Sanseverino, Bénabar et Tryo (le 19) à Espace Gruyère, s'annoncent très bien: sur les 3800 places disponibles, il n'en reste plus que 300.

Les billets sont également toujours en vente pour la soirée du vendredi 21, avec M en vedette – qui a été déplacée de l'Hôtel de Ville à Espace Gruyère – ainsi que pour le 20 mai, avec Olivia Ruiz, Raphaël et Daran.

GRU

Location dans les cinémas, le réseau Fnac, www.francomanias.ch ou 026 411 11 11

LE CHIFFRE DU JOUR

Tel est le nombre de constituants qui ont accepté le projet au vote

97

final du 30 janvier dernier. Il y a eu 21 non (dont un tiers du groupe radical et le groupe UDC, le seul de la Constituante à recommander le rejet du projet). On dénombra ce jour-là deux abstentions (toutes deux UDC) et dix constituants absents.

PUBLICITÉ

PF
Pro Familia Fribourg

Votez **OUI**
à la nouvelle Constitution!
elle est favorable aux familles de notre canton